La fréquentation touristique francilienne dynamique en 2022

Après une année 2021 qui marquait un premier redressement, l'activité du secteur touristique en Île-de-France progresse nettement en 2022. Le retour des clientèles internationales, à l'exception de certains pays asiatiques où les restrictions sanitaires ont été maintenues en 2022, a participé au dynamisme de l'activité. Tous les segments du secteur en ont profité : les chiffres d'affaires des hôteliers et des restaurateurs dépassent globalement ceux observés en 2019 et les musées et monuments retrouvent une grande partie de leur public. La fréquentation hôtelière progresse également et se rapproche des niveaux d'avant la crise sanitaire, en Île-de-France comme au niveau national.

Avec 66,6 millions de nuitées en 2022, la fréquentation hôtelière en Île-de-France connaît un rebond de 112 % par rapport à 2021 (en raison de la crise sanitaire, les données de 2021 sont estimées au niveau régional pour la période de janvier à avril et issues de la collecte de mai à décembre ► **Avertissement**. En revanche, les fortes progressions enregistrées en Île-de-France ne permettent pas encore de retrouver le niveau d'avant-crise (-5,9 %), la région ayant été plus fortement affectée qu'au niveau national par la crise sanitaire et les restrictions induites. Au niveau national, le nombre de nuitées progresse de 54 % par rapport à 2021 et atteint ainsi un niveau inférieur de 3,4 % à celui de 2019 ► **figure 1**. Les nuitées franciliennes représentent désormais 31 % des nuitées réalisées au niveau national (32 % en 2019).

La reprise de la fréquentation hôtelière profite à l'ensemble des départements, en particulier à ceux de la petite couronne et à Paris (respectivement +84 % et +83 % de nuitées sur la période de mai à décembre 2022 par rapport à la même période en 2021) mais aussi à ceux de la grande couronne (+71 % de nuitées). Sur l'ensemble de l'année 2022, l'Essonne et Paris retrouvent des niveaux quasi similaires à ceux observés en 2019. Malgré une très forte progression en 2022, la fréquentation hôtelière en Seine-et-Marne reste en repli de 6,6 % par rapport à 2019, et pour les autres départements, le nombre de nuitées est encore inférieur de plus de 10 % à celui observé trois ans plus tôt ► **figure 2**.

► Pour en savoir plus

- « Bilan annuel de l'activité touristique 2022 », CRT Paris Île-de-France, mars 2023.
- « Bilan de l'activité touristique à Paris Île-de-France - Résultats annuels 2022 », CRT Paris Île-de-France, 2022.

Des clientèles internationales de retour

En 2022, 54 % des nuitées en Île-de-France ont été effectuées par les clientèles internationales et notamment européennes, contre 33 % au niveau national. À Paris, les deux tiers des nuitées hôtelières sont réalisées par des clients étrangers. La proportion est également forte en Seine-et-Marne (58 %), dans les Hauts-de-Seine (38 %) ou encore en Seine-Saint-Denis (37 %). Seul le département de l'Essonne a une part de clientèle non résidente inférieure à 20 %. Les nuitées internationales réalisées en Île-de-France représentent désormais 52 % du total national.

Après deux années atypiques, ce sont de nouveau les hôtels classés 4 et 5 étoiles qui ont accueilli le plus de nuitées (39 %), suivis des hôtels 3 étoiles (37 %), dont la fréquentation a presque retrouvé son niveau d'avant-crise. En revanche, les hôtels classés 1 et 2 étoiles ou non classés n'ont pas retrouvé le niveau de clientèle d'avant-crise. Au niveau national, le nombre de nuitées des hôtels classés 3 étoiles est identique à celui de 2019, et celui des 4 et 5 étoiles dépasse celui d'avant-crise ► **figure 3**.

Des taux d'occupation à la hausse

Le taux d'occupation moyen des hôtels franciliens est de 69 %, en hausse de près de 28 points par rapport à 2021, mais il reste inférieur à celui de 2019 d'environ 6 points. Les taux d'occupation mensuels sont tous supérieurs à ceux de 2021, ils sont aussi au-dessus de ceux de 2019 pour les mois d'octobre et décembre. En Île-de-France, les taux d'occupation sont redevenus supérieurs à ceux enregistrés au niveau national (à l'exception du mois d'août), conformément à la situation observée avant la crise sanitaire ► **figure 4**.

Des chiffres d'affaires supérieurs à 2019

En 2022, le retour des touristes ainsi que la hausse des prix moyens ont eu des effets positifs sur les chiffres d'affaires. Le chiffre d'affaires dans le secteur de l'hôtellerie en Île-de-France dépasse celui de 2019 à partir du mois d'avril, avec un niveau supérieur de plus de 30 % en octobre et décembre. Le chiffre d'affaires dans le secteur de la restauration progresse dans une moindre mesure. Il dépasse le niveau de 2019 à partir de mai, variant entre +3 % et +11 % (hormis pour le mois d'août : -1,4 %) ► **figure 5**.

Des sites touristiques plébiscités

En 2022, la fréquentation les musées et monuments est en forte progression par rapport à 2021, où elle était restée à un niveau encore mesuré, compte tenu de la moindre présence de la clientèle internationale. À Paris, par exemple, la fréquentation de la tour Montparnasse est en hausse de 249 %, celle de l'Arc de triomphe de 244 % ou encore celle du musée d'Orsay de 213 %. Dans le reste de l'Île-de-France, le nombre de visiteurs du domaine de Versailles augmente de 173 %, celui de la basilique cathédrale de Saint-Denis de 107 % ou encore celui du château de Vincennes de 98 %. Néanmoins, la fréquentation reste en deçà de celle de 2019, en raison d'une présence des clientèles internationales (en particulier en provenance d'Asie) qui demeure plus faible qu'il y a trois ans. Ainsi, les entrées au musée du Louvre restent en retrait de 19 %, celles du château de Fontainebleau de 18 %, et celles du domaine de Versailles de 16 %. ●

Mathieu Belliard
(CRT Paris Île-de-France)

► 1. Nombre de nuitées totales dans les hôtels franciliens en 2019 et 2022 selon les mois

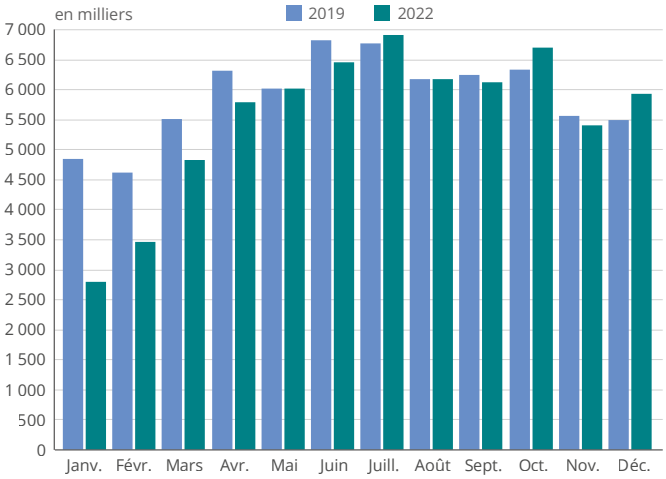

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

► 2. Nuitées dans les hôtels par département

Zonage	Nombre de nuitées dans les hôtels		Part de nuitées effectuées par une clientèle non résidente	
	En 2022 (en milliers)	Évolution entre 2019 et 2022 (en %)	En 2022 (en %)	Évolution entre 2019 et 2022 (en points)
Paris	37 663	-0,9	65,9	-0,4
Seine-et-Marne	9 012	-6,6	58,3	1,2
Yvelines	2 084	-17,2	22,7	-4,3
Essonne	2 046	-0,1	18,0	-4,0
Hauts-de-Seine	5 294	-12,1	37,9	-5,7
Seine-Saint-Denis	4 239	-15,8	36,9	-3,3
Val-de-Marne	2 906	-13,6	31,2	-4,7
Val-d'Oise	3 343	-18,1	26,7	-6,2
Île-de-France	**66 587**	**-5,9**	**54,5**	**-0,7**
France entière	**211 765**	**-3,4**	**32,7**	**-2,5**

Note : données définitives.
Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

► 3. Nuitées dans les hôtels selon la catégorie

Catégorie	Nombre de nuitées en 2022 (en milliers)		Évolution entre 2019 et 2022 (en %)	
	Île-de-France	France entière	Île-de-France	France entière
1-2 étoiles	9 210	42 335	-17,6	-11,5
3 étoiles	24 477	82 800	-0,7	0,0
4-5 étoiles	26 096	61 586	-2,4	2,6
Non classés	6 804	25 044	-16,7	-12,4
Total	**66 587**	**211 765**	**-5,9**	**-3,4**

Note : données définitives.
Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

► 4. Taux d'occupation dans les hôtels

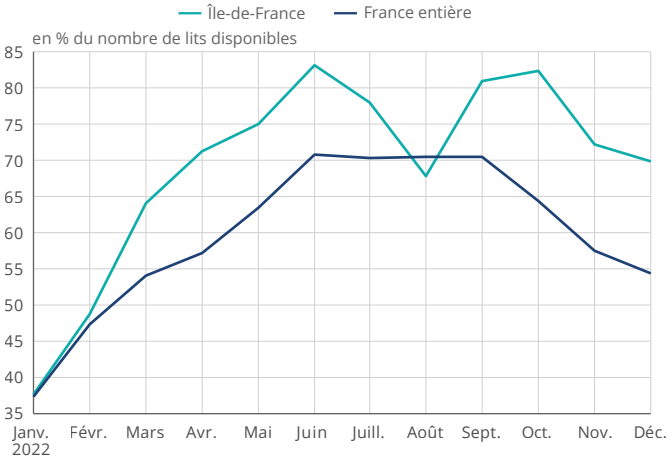

Note : données définitives.
Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

► 5. Évolution du chiffre d'affaires dans l'hôtellerie et la restauration

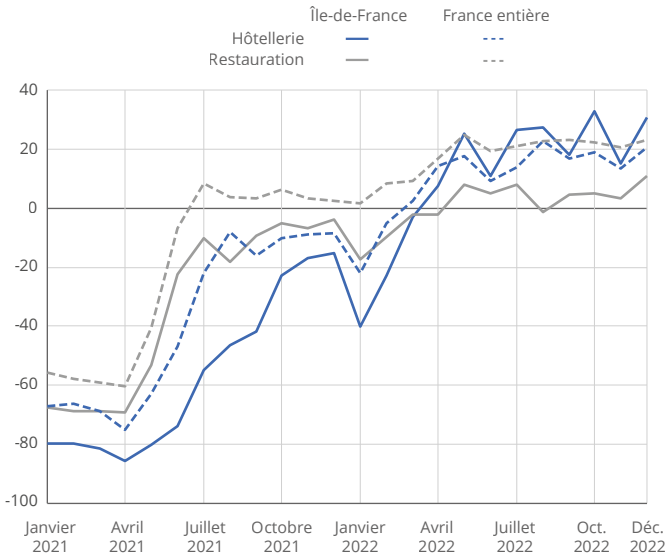

Note : l'évolution est calculée par rapport au même mois de 2019.
Champ : unités légales monorégionales pérennes de 2017 à 2022, dont l'activité principale n'a pas changé durant cette période.
Source : DGFiP, Insee.

► Avertissement

Couverture des saisons touristiques

Les données sont collectées d'avril à septembre dans les campings, et toute l'année dans les hôtels et les autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT).

En 2020 et 2021, les confinements successifs et restrictions de déplacements durant la crise sanitaire ont perturbé la collecte de l'information sur la fréquentation mensuelle des hébergements :

- Hôtel : les données détaillées (catégorie, type de clientèle, département) ne couvrent que la période mai – décembre en 2021. En 2020, la provenance des voyageurs n'est connue que pour la période mai – octobre.
- Camping : la saison touristique 2021 couvre les mois de mai à septembre, celle 2020 couvre les mois de juillet à septembre.
- AHCT : les données 2021 ne couvrent que la période mai – décembre. Les données ne sont pas disponibles sur 2020.

Les calculs d'évolution doivent être réalisés avec précaution.

Révision des séries

À partir du 1er janvier 2019, les données des hôtels, des campings et des AHCT non répondants sont imputées au moyen d'une nouvelle méthode, en fonction de leurs caractéristiques. Cette nouvelle méthode d'imputation de la non-réponse tend à revoir légèrement à la baisse le nombre total de nuitées mais n'a pas d'impact sur les évolutions.